

DU BÉNÉVOLAT EN AMÉRIQUE... AU POIDS SYMBOLIQUE DE LA LOI DE 1901

Un monde social¹, rappellent Anselm Strauss et Howard Becker, se caractérise par le réseau d'acteurs individuels et institutionnels qui participent dans et par leur interaction à la construction du sens d'une pratique. Il constitue donc simultanément un univers d'activité et un univers de discours sur celle-ci. Parler de monde social du bénévolat c'est s'intéresser au travail collectif de définition de cette pratique, en cherchant à mettre au jour les acteurs qui participent à ce travail de définition et de délimitation² ainsi que les conventions plus ou moins stabilisées qui en résultent à un moment donné. C'est donc, pour reprendre une expression de Becker, mettre « les mécanismes de définition au cœur de la réflexion »³.

Les nomenclatures sur lesquelles se fondent les statistiques américaines sur le bénévolat et les débats qu'elles occasionnent dans le monde du bénévolat américain, donnent à voir un premier mécanisme de définition de la pratique bénévole aux États-Unis. L'enquête « *volunteering and giving in America* », conduite régulièrement depuis 1981 par l'organisme Independent Sector⁴, constitue l'étude de référence sur le bénévolat aux États-Unis. La nomenclature ci-dessous, jointe au questionnaire sur lequel repose cette étude, témoigne de la représentation diversifiée des lieux d'exercice de la pratique bénévole aux États-Unis. Il est en effet demandé aux individus interrogés dans le cadre de cette enquête de repérer à l'intérieur des structures suivantes, celle(s) où ils exercent leur(s) activité(s) bénévole(s) :

Types d'organisation :

• Organisations privées

1. *For-profit organizations or business* – une *for-profit* fournit un service dans le but de réaliser un profit pour ses propriétaires ou ses actionnaires.

2. *Nonprofit*, religieuse – une *nonprofit* religieuse est dirigée ou soutenue par un groupe religieux.

3. *Nonprofit*, non confessionnelle – une *nonprofit*, non confessionnelle qui fournit un service dont l'argent sert à financer les services de l'organisation.

• Organisations gouvernementales (Secteur public) – Fournissent des services financés par les contribuables

4. Local, Ville, Comté

5. État –

6. Federal, U.S. –⁵

Le bénévolat dans les organisations non lucratives

Le terme de *nonprofit organization* désigne une organisation reconnue par le régime fiscal américain comme n'ayant pas de but lucratif et bénéficiant à ce

1. Strauss A., (1992) « une perspective en terme de monde social », *La trame de la négociation – sociologie qualitative et interactionniste*, textes réunis et présentés par Isabelle Baszanger, L'Harmattan, collection logiques sociales.

2. Comme le rappelle Kenneth Burke (1989) « l'idée de placer, ou de situer est implicite dans le terme même de définition : définir ou déterminer une chose, c'est circonscrire ses limites. », *On symbols and society*, textes réunis et présentés par Joseph Gussfield, The University Press of Chicago.

3. « l'une des questions importantes dans l'analyse des mondes sociaux, est de savoir quand, où et comment les acteurs établissent une démarcation entre ce qu'ils veulent donner pour caractéristique et tout le reste. Les mondes de l'art s'appliquent invariablement à déterminer ce qui est de l'art et ce qui n'en est pas, ce qui est leur art et ce qui ne l'est pas, qui est artiste et qui ne l'est pas. C'est en observant la façon dont un monde de l'art opère ces distinctions, et non en essayant de les opérer nous-mêmes que nous commençons à comprendre ce qui se passe dans ce monde-là », Becker H., (1988), *Les Mondes de l'Art*, Flammarion, p. 60.

4. Créée en 1980, cette organisation réunit des représentants de différentes *nonprofit organizations* et des chercheurs américains sur la philanthropie. Peu de temps après sa création, Independent Sector a commandité la réactualisation par la Gallup Poll organization de l'enquête statistique « *American Volunteers* » de 1974. Depuis 1981, Independent Sector, avec l'aide de Gallup, conduit régulièrement des enquêtes nationales sur le bénévolat et les dons des Américains. A côté de cette mission d'étude, Independent Sector intervient aussi dans la promotion de la pratique bénévole à travers des campagnes de sensibilisation de l'opinion.

5. *Independent Sector, Volunteering and giving, among teenagers 12 to 17 years of age, Findings from a National Survey*, Appendix E, E-122.



titre d'exemptions fiscales. Ces *nonprofit organizations* sont donc enregistrées auprès de l'Internal Revenue Service (IRS), et constituent souvent de ce fait la base de données principale pour les études sur les « associations » aux États-Unis, et notamment celles dirigées par Independent Sector. Cependant, toutes les associations réunissant des bénévoles aux États-Unis n'ont pas ce statut de *nonprofit organizations* et l'approche statistique d'Independent Sector a d'ailleurs fait l'objet d'une critique formulée dans diverses publications par le chercheur américain David Horton Smith. Celui-ci reproche en effet à ces études de laisser en grande partie de côté les millions de *grassroots associations*, (ces petites associations locales, composées et dirigées essentiellement par des membres bénévoles, qui ne sont pas enregistrées pour la plupart d'entre elles dans les fichiers de l'IRS) et de ne pas prendre suffisamment en compte le bénévolat spécifique qui s'y exerce⁶. Il qualifie celui-ci d'*associational volunteering* (bénévolat d'association), ou encore d'*active membership* (adhésion active), qu'il différencie du *service volunteering* (bénévolat de service) exercé soit dans les *nonprofit organizations*, soit dans les programmes bénévoles gérés par des organisations publiques ou privées. En s'appuyant sur différentes études, David Horton Smith évalue à environ 7,5 millions le nombre de *grassroots associations* aux États-Unis en 1990, comptant environ cent millions d'*associational volunteers*, bénévoles qu'il conviendrait, selon lui, d'ajouter aux chiffres présentés dans les enquêtes sur le bénévolat menées par Independent Sector. Ce qui multiplierait par deux, pour l'auteur, le nombre « réel » de bénévoles aux États-Unis.

Le bénévolat dans les *for-profit organizations*

À côté de ce bénévolat dans les organisations « sans but lucratif » au sens large du terme (c'est-à-dire qu'elles relèvent d'un enregistrement formel ou non), la classification des organisations destinataires du travail bénévole fait également apparaître un bénévolat qui s'exercerait dans des *for-profit organizations*.

L'importance du « bénévolat d'entreprise » – *corporate volunteering* – aux États-Unis a été fortement souligné dans les rares travaux français sur « le modèle américain » de bénévolat⁷. Dans leur ouvrage *By the People, An History of Americans as Volunteers*, Susan Ellis et Katherine Noyes rappellent pour leur part que ce *corporate volunteering* a commencé à se développer dans les années soixante-dix et qu'il peut prendre plusieurs formes :

1. l'entreprise « encourage » ses salariés à faire du bénévolat dans des *nonprofit organizations* spécifiques ;
2. l'entreprise détache certains de ses salariés auprès de *nonprofit organizations* en continuant de leur verser tout ou partie de leur rémunération (ils ne sont alors

« bénévoles » que du point de vue de l'organisation *nonprofit*)

3. l'entreprise crée elle-même ses programmes de bénévolat, sans passer par une « structure associative ».

Dans les deux premiers cas de figure le lieu d'exercice de la pratique reste donc l'association (la *nonprofit*), même si son « impulsion » est donnée par l'entreprise. Dans le troisième cas de figure, au contraire c'est l'entreprise qui développe et gère ses propres programmes bénévoles. Dès la fin de la décennie soixante-dix, précisent Ellis et Noyes, certaines compagnies comme Exxon ou Lévi-Strauss avaient créé des postes de salariés responsables de la coordination du bénévolat des employés de l'entreprise et de la gestion des programmes bénévoles. Il convient aussi de noter que le bénévolat dans les *for-profit organizations* ne se limite pas à un *corporate volunteering*. Certaines structures sanitaires ou sociales (hôpitaux, garderies...) dans lesquelles on trouve un nombre important de bénévoles, directement gérés par l'établissement, ont, aux États-Unis, un statut de *for-profit organization*.

Le bénévolat dans les *government organizations*

Le terme de *government organizations* recouvre à lui seul des types d'organisations très différentes.

La typologie proposée par Independent Sector est établie en fonction de l'échelle à laquelle est administrée l'organisation publique en question : *local, State* ou *federal*.

Les deux premiers lieux publics d'exercice du bénévolat, les *local and state organizations* renvoient à des institutions publiques (écoles, hôpitaux, services sociaux divers, bibliothèques ou musées, etc) qui sont loin de fonctionner uniquement avec des bénévoles mais disposent de services ou de programmes bénévoles. On peut citer à titre d'exemple la New York Public Library (le réseau de bibliothèques de la ville de New York) qui propose dans ses différents locaux des programmes d'alphabétisation assurés par des bénévoles ou encore le Medical Center of Louisiana, l'hôpital d'État de la Louisiane établi à la Nouvelle-Orléans, qui dispose d'un *volunteer service office*, dirigé

6. Horton Smith D., (1997) « The Rest of Nonprofit Sector : Grassroots Associations as the Dark Matter Ignored in Prevailing » Flath Earth « Maps of the Sector », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol.26, n° 2, June 1997, p. 115.

7. « Les États-Unis ont développé un système de bénévolat et de philanthropie qui engage fortement les entreprises, qui donnent du temps et libèrent des hommes, qui valorisent en termes de salaire et de carrière ce type d'engagement. » Ferrand-Bechmann D., (1992), *Bénévolat et solidarité*, Syros-Alternative, p 104 ; « Des centaines d'entreprises soutiennent des programmes permettant à leurs employés d'exercer une activité bénévole dans leur communauté », Chéroutre M.-T., (1989), *L'essor du bénévolat, facteur d'amélioration de la qualité de la vie*, rapport au Conseil économique et social, p. 71.

par un *volunteer service director*, l'équivalent d'un directeur des ressources humaines bénévoles. Ce *volunteer service director* regroupe plus de 200 bénévoles qui interviennent dans les différents services des deux campus hospitaliers de Charity Hospital et de University Hospital.

Le bénévolat exercé dans des *public organizations* au niveau fédéral renvoie, lui, à deux types d'exercice de la pratique bénévole.

Tout d'abord au bénévolat exercé dans des institutions proches de celles citées ci-dessus, mais administrées au niveau fédéral et non plus local : hôpitaux, prisons, etc.

Il renvoie ensuite aux programmes publics de bénévolat, des *volunteer programs* lancés au niveau fédéral, souvent à l'initiative des présidents américains, et administrés à la même échelle, tels que VISTA (Volunteer in Service to America), RSVP (Retired Senior Volunteer Program), AmeriCorps⁸... Ces multiples programmes, dont les plus anciens ont été créés sous l'administration Kennedy, diffèrent à la fois par le type



Loisirs en plein air pour les enfants des ghettos.

d'activités proposées aux bénévoles, le public de bénévoles qu'ils cherchent à recruter et leurs modalités concrètes de fonctionnement. Mais ils ont ce point commun d'avoir été initiés et d'être gérés au niveau fédéral⁹.

...et le bénévolat hors organisations

Une dernière remarque s'impose dans cette présentation des modalités d'exercice de la pratique bénévole telle qu'elle apparaît dans l'enquête d'Independent Sector. Si les études conduites par Gallup en 1965 et 1974 définissaient le bénévolat comme : « travailler sans rémunération pour une organisation », Independent Sector en reprenant les enquêtes en 1981 a remplacé cette définition par « travailler dans une certaine mesure à aider les autres sans rémunération finan-

cière ». Cette nouvelle définition, d'ailleurs contestée par certains¹⁰, a eu pour conséquence principale d'introduire dans la nomenclature des « domaines d'activité bénévole » une catégorie *informal alone*¹¹ qui regroupe des activités bénévoles exercées en dehors de tout groupe organisé.

Le monde du bénévolat aux États-Unis : public, privé et *nonprofit*

L'analyse de la nomenclature des types d'organisations destinataires du travail bénévole proposée dans l'étude d'Independent Sector ne représente qu'un mode d'entrée possible dans le monde du bénévolat américain. La définition de la pratique bénévole qu'elle permet de mettre au jour est, en un sens, la définition portée par une organisation particulière de ce monde et elle a fait l'objet et de transformations et de contestations. Elle sous-estimerait un bénévolat associatif réalisé en dehors des *nonprofit* pour certains ; elle risquerait, selon d'autres, avec l'introduction d'un bénévolat « informel/seul » de catégoriser comme « bénévoles » des activités qui ne seraient pas identifiées comme telles par les acteurs eux-mêmes. Il reste que Independent Sector occupe une place dominante dans ce monde puisqu'elle fournit les statistiques « officielles », au

8. VISTA (Volunteers In Service To America) a été créé sous l'administration Johnson comme l'une des mesures de la « guerre contre la pauvreté ». Ce programme de bénévolat, spécialisé dans le service en direction des « communautés en grande difficulté » ne comporte aucune limite d'âge. Depuis 1993, il est rattaché au programme AmeriCorps sous le nom d'AmeriCorps-Vista. RSVP (Retired and Senior Volunteer Program) fait partie des quelques programmes créés au cours des années soixante pour encourager le bénévolat des personnes âgées. Le programme AmeriCorps, lui, est le dernier né des « Federal Volunteer Program ». Créé par Clinton en 1993, il renoue avec cette tradition particulière d'intervention de l'État dans le monde du bénévolat que l'administration Reagan avait interrompue. Pour une présentation plus détaillée de ce programme, nous renvoyons le lecteur à notre article « le bénévole et le volunteer- Ce que traduire veut dire... », *Revue du Mausss*, numéro spécial « Une seule solution, l'Association ? Socio-économie du fait associatif », n° 11, Éd. La Découverte, 1998.

9. Longtemps administrés par ACTION, une structure publique créée à cet effet par Nixon en 1971, la plupart de ces programmes publics de bénévolat sont aujourd'hui sous la direction de la Corporation for National Service, institution créée avec le programme AmeriCorps par l'administration Clinton au début des années quatre-vingt-dix.

10. La sociologue américaine Susan M. Chambré souligne notamment que l'une des conséquences théoriques de ce changement de définition peut être d'élargir la définition du bénévolat à tout acte altruiste, Chambré S., (1989), « Kindling Points of Light : Volunteering as Public Policy », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol 18, n° 3, Fall, p 531-547.

11. Ce « aire » d'activité bénévole, pour reprendre la terminologie utilisée dans l'enquête américaine, est détaillée comme suit : « aider un voisin, un ami, ou une organisation sur une base ad hoc ; passer du temps à s'occuper d'une personne âgée ou à faire du baby-sitting pour un ami, mais sans faire partie d'un groupe organisé et sans être rémunéré. » Elle regroupe plus de 15 % des activités bénévoles et représente de ce fait, juste après le bénévolat dans les organisations religieuses, l'un des secteurs d'activité bénévole les plus répandus aux États-Unis.

niveau national, comme au niveau international, sur la pratique bénévole aux États-Unis.

Mais au-delà, ce mécanisme de définition de la pratique permet d'accéder à une convention relativement stabilisée dans le monde du bénévolat américain : en tant que pratique organisée, la pratique bénévole n'est pas associée à un type de structure particulier. Approcher la pratique bénévole aux États-Unis par les *non-profit organizations* est donc fortement réducteur ; la pratique bénévole aux États-Unis ne relève pas du seul « secteur sans but lucratif », ou pour le dire autrement, le *volunteer world* ne se limite pas au *nonprofit world*. Pour reprendre les termes du sociologue américain Jon Van Til : « si l'on centre son regard sur l'action volontaire elle-même, la simplicité du modèle des trois secteurs disparaît »¹². Le monde du bénévolat américain dépasse donc les frontières organisationnelles ou sectorielles entre public, privé lucratif et privé non lucratif.

On peut donc être, aux États-Unis – au double sens de se penser comme et d'être dit – « bénévole » de son entreprise ou d'un hôpital, sans passer par une association. Les entreprises comme les institutions publiques sont, à côté des associations, des acteurs importants du monde du bénévolat américain, comme destinataires du travail bénévole mais aussi comme promoteurs de sa valorisation. À titre d'exemple on peut citer cette grande manifestation médiatique que fut en avril 1997, le sommet de Philadelphie qui réunissait outre les présidents américains encore en vie, des personnalités des mondes associatifs, politiques et économiques dans le but d'encourager les citoyens Américains à s'engager bénévolement auprès des jeunes. De nombreuses entreprises et institutions publiques ont alors cherché à montrer l'exemple en s'engageant à multiplier leurs propres programmes bénévoles à l'échéance de l'an 2000.

L'association : lieu « privilégié mais non exclusif » du bénévolat en France...

Le monde du bénévolat français, lui, apparaît avant tout, sous ces différentes dimensions, comme un monde associatif. « La France compte en 1997 plus de neuf millions de volontaires », déclaraient Bénédicte Halba et Michel Le Net en reprenant les chiffres fournis par le laboratoire d'Économie sociale de Paris 1 et la Fondation de France, « la plupart exercent leur activité bénévole dans les 700 000 à 800 000 associations recensées. »¹³

Sans revenir en détail sur les nomenclatures au cœur des études statistiques sur le bénévolat en France, on peut noter simplement que l'étude de référence citée ci-dessus classe les organisations destinataires du travail bénévole selon la nomenclature internationale du sec-

teur sans but lucratif, terme qui appliqué à la France désigne un espace essentiellement constitué par les associations.

On peut se référer également à l'étude plus récente proposée par Lionel Prouteau qui cherche à apporter un éclairage complémentaire aux travaux menés sur le bénévolat en France, travaux qui selon lui « privilégient



Alphabétisation à la bibliothèque municipale.

souvent l'étude du seul bénévolat formel (ie. accompli dans le cadre d'associations) ». Selon Lionel Prouteau, il conviendrait de prendre en compte non pas une, mais deux façons d'être bénévole : « au sein d'organisations associatives, il constitue alors le bénévolat formel ou associatif ou dans des réseaux de proximité entre voisins, amis ou parents : c'est le bénévolat informel. »¹⁴ Tout en proposant une nouvelle façon de mesurer et donc de définir la pratique bénévole en France par l'introduction de la notion de « bénévolat informel », cette nouvelle étude rappelle bien, simultanément, par l'assimilation faite par son auteur entre « bénévolat for-

12. Van Til J., (1988), *Mapping the third sector- Voluntarism in a changing social economy*, the Foundation Center, p. 92.

13. Halba B., Le Net M., (1997), *Bénévolat et Volontariat dans la vie économique, sociale et politique*, Les Études de la Documentation française.

14. Prouteau L., (1998), « les différentes façons d'être bénévole », *Économie et Statistiques*, n° 311, INSEE, p. 57-73.

mel» et «bénévolat associatif», que le bénévolat en tant que pratique organisée est avant tout une pratique associative.

Pour reprendre une formule utilisée en conclusion de leur ouvrage par Le Net et Halba, la représentation dominante de la pratique bénévole, telle qu'elle apparaît dans différents travaux français abordant cette question des lieux d'exercice du bénévolat en France, pourrait se résumer comme suit : «l'association est le lieu privilégié mais non exclusif de l'initiative béné-



Faire ses courses en donnant aux autres.

vole.» Ou pour le dire autrement, le bénévolat est avant tout en France, dans les faits comme dans les têtes, une pratique associative. Quand la question bénévole apparaît dans l'agenda politique, en 1982 lors du projet de loi Henry sur le développement de la vie associative ou en 1999 lors des Assises nationales de la vie associative, c'est en tant que question associative; quand les intérêts des bénévoles y sont représentés face aux pouvoirs publics c'est par les organisations de représentation du monde associatif, la FONDA (Fondation pour la vie associative), la CPCA (Conférence des présidents des coordinations associatives) ou le CNVA (Conseil national de la vie associative) qui présentent le bénévolat comme une question commune à l'inter-associatif. «Le bénévolat, peut-on lire dans la

plaquette de la CPCA, n'est pas restreint à un domaine particulier, à un type d'engagement ou d'organisation. [...] Cependant, l'association en est le champ d'application le plus favorable [...]. L'association est elle-même un produit de l'engagement bénévole qui en justifie et en permet l'existence. C'est pourquoi liberté d'association et liberté d'expression du bénévolat sont indissociables.»

Lieu privilégié de la pratique bénévole, l'association en France entretiendrait donc, un lien privilégié avec cette pratique. Et c'est alors moins le texte que «l'esprit» de la loi de 1901 qui est mis en avant par ces acteurs du monde associatif pour justifier de ce lien spécifique.

Ce que le regard sur l'étranger apporte à l'analyse du familier

Ce que le regard sur l'étranger apporte à l'analyse du familier, c'est donc de mettre à distance ces représentations familiales qui nous semblent a priori «naturelles», «évidentes»...

Parce que l'étude de l'organisation du bénévolat aux États-Unis ne nous transporte pas seulement hors la loi de 1901 mais aussi hors l'association, le «cas américain» nous invite à dissocier ces trois éléments qui chez nous semblent si intimement mêlés : celui d'une loi qui entérine un droit, le droit de s'associer, celui d'une organisation particulière, l'association, et celui d'une pratique sociale, le bénévolat. Si leur confusion, aujourd'hui, en France, peuvent apparaître, au juriste, comme à l'historien, relever d'une illusion, le sociologue ne peut s'empêcher d'en remarquer l'efficacité sociale, en cette année de célébration du centenaire de la loi de 1901 et de valorisation du mouvement associatif et de la pratique bénévole qui l'accompagne.

Ces représentations différentes de la pratique bénévole en France et aux États-Unis n'apportent-elles pas en un sens la preuve qu'il existe des modèles nationaux et culturels de pratique bénévole? Oui, si l'on entend par culture, pour reprendre les termes de Hall, un réservoir de «valeurs et de croyances, en partie seulement intégrées et conscientes» dans lequel des acteurs vont puiser, qu'ils peuvent mobiliser pour donner du sens à une pratique, ou à un événement.

Quand les entreprises américaines et les nonprofits interviennent avec les représentants actuels, mais aussi symboliques de l'État fédéral, sur la scène de Philadelphie pour adresser un message commun aux citoyens américains : «You have to volunteer, you have to give back to the community», elles donnent à voir à la fois l'organisation particulière de la pratique bénévole dans ce pays et la façon dont cette organisation peut être socialement et symboliquement réaffirmée. Cette «responsabilité communautaire» rappellent ces différents acteurs du monde du bénévolat américain, est une res-

ponsabilité individuelle, celle du citoyen américain ; et il peut l'assumer dans des structures diversifiées.

Quand le chef du gouvernement français salue devant les représentants du monde associatif en France, « l'engagement des millions de bénévoles qui font vivre le monde associatif, dont le rôle doit être pleinement

reconnu et recevoir le soutien des pouvoirs publics », il rappelle, de par les interlocuteurs auxquels il s'adresse et le sens même de son message, que le bénévolat est en France « l'essence de la vie associative »...

Maud Simonet-Cusset

BIBLIOGRAPHIE

Archambault E., (1996 et 1994), *Les dons et le bénévolat en France*, Fondation de France, Laboratoire d'économie sociale.

Becker H., (1988), *Les Mondes de l'Art*, Flammarion.

Burke, K., (1989), *On Symbols and Society*, textes réunis et présentés par Joseph Gussfield, The University Press of Chicago.

Chambré S., « Kindling Points of Light : Volunteering as Public Policy », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 18, n° 3, Fall.

Chéroute M.-T., (1989), *L'essor du bénévolat, facteur d'amélioration de la qualité de la vie*, rapport au Conseil économique et social.

De Tocqueville A., *De la Démocratie en Amérique*, Garnier Flammarion.

Ellis S., Noyes K., (1990), *By the People, an history of Americans as volunteers*, Jossey Bass Inc. Publishers.

Ferrand-Bechmann D., (1992), *Bénévolat et solidarité*, Syros – Alternative.

Halba B., Le Net M., (1997), *Bénévolat et volontariat dans la vie économique, sociale, et politique*, Les Études de la Documentation Française.

Hall P., (1997), « A Symbolic Interactionist analysis of Politics », *Sociological Inquiry*, 42 (3-4) : 35-75. Horton Smith D., « The rest of the nonprofit sector : grassroots associations as the dark matter ignored in prevailing » flat heart « maps of the sector », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol 26, n° 2, June 1997.

Independent Sector, Volunteering and giving in America, Findings from a National Survey.

Prouteau L., (1998), « les différentes façons d'être bénévole », *Économie et Statistiques*, n° 311, INSEE.

Simonet-Cusset M., (1998) « le bénévole et le volunteer – ce que traduire veut dire... », *Revue du Mauss*, n° Spécial « Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif », n° 11, Éd. La Découverte.

Van Til J., (1988), *Mapping the third sector – Voluntarism in a changing social economy*, the Foundation Center.

Maud Simonet-Cusset est Ater en sociologie à l'Université de Paris 1 et membre du GRASS à l'Iresco. Docteur en sociologie, elle a soutenu en juin 2000 une thèse sur : *Les Mondes Sociaux du « travail citoyen » – sociologie comparative de la pratique bénévole en France et aux États-Unis.*

<simonet@iresco.fr>